



CREX FORMATION.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de la formation, les participants disposent une méthode d'analyse rétrospective d'un évènement indésirable en Comité de Retour d'EXpérience (CREX).

Être capables de rechercher et d'identifier les causes immédiates et profondes, patentes et latentes, d'un évènement indésirable complexe ;

Utiliser les méthodes de références d'analyse des causes : ALARM, ORION, REMED, RMM, cartographie des causes ;

Proposer les actions d'amélioration nécessaires et suffisantes pour prévenir la récurrence de l'évènement indésirable ;

Satisfaire aux exigences des évaluations internes et externes ;

Satisfaire aux exigences de l'annexe 17 de la circulaire DGOS du 22 mai 2012 ;

Déployer des CREX simples et fiables ayant pour mission d'éviter la récurrence des évènements indésirables graves ;

DURÉE

La durée de la formation sera adaptée sur demande à 1 à 2 journées selon qu'elle sera isolée ou associée à un ou d'autres programmes (gestion des risques, cartographie des risques, RMM...) ;

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

PRÉAMBULE

Rappel méthodologique concis des bases de la gestion des risques ;

Les notions d'évènements indésirables et de causes profondes ;

Présentation des exigences de l'évaluation interne et de l'évaluation externe en matière de gestion d'un évènement indésirable grave ;

Présentation des outils d'analyse rétrospectives adaptés au niveau de culture qualité/gestion des risques des participants ;

La préparation de la prochaine évaluation externe ;

FORMATION PRATIQUE

1 - ORGANISATION DU CREX SELON LA MÉTHODE ALARME OU ORION (RMM ou REMED)

Rappel des bases méthodologiques de la gestion des risques, approche prédictive (cartographie) et approche rétrospective ou retour d'expérience ;

Notion de danger, de risques, de défaillances systémiques et genèse d'un évènement indésirable grave, d'après le modèle de Reason ;

Organisation et processus de gestion des risques, organisation du CREX, composition, mission, documentation, résultats attendus, processus du retour d'expérience détaillé « pas-à-pas » ;

2 - ENQUÊTES PASSIVES ET ACTIVES

Rappels de la notion de « conduite à tenir » en cas d'évènement indésirable, mise en sécurité de la victime, limitation des conséquences immédiates ;

Processus de gestion de l'évènement indésirable, processus de signalement, approche non punitive du signalement ;

Suites du signalement, enquêtes, rapports circonstanciés, et éléments de traçabilité dans le dossier du patient ou de la personne accompagnée ;

Enquête et recueil des témoignages, constitution du dossier documentaire ;

3 - FORMALISATION DE LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÈNEMENT

La chronologie de l'évènement indésirable est formalisée sur une échelle de temps ou fresque ;

Description factuelle des évènements, de leur déroulement, de l'implication des différents acteurs, et du contexte ;

Les jugements de valeur et les idées préconçues seront évités ;

Présentation de la chronologie factuelle aux membres du CREX ;

4 - CARTOGRAPHIE ET ANALYSE DES CAUSES

Méthode de cartographie des causes « pas-à-pas » permettant de les identifier et de les exprimer de façon claire et consensuelle entre les participants ;

Méthode d'analyse des causes en établissant leur niveau de contribution à l'évènement étudié (déclenchant, contributif, favorisant) ;

Formalisation de propositions de mesures correctives pour prévenir la récurrence, en réduire la probabilité, en limiter les conséquences ;

5 - PLAN DE PRÉVENTION

Classement des actions proposées par priorité ;
 Regroupement et classement des actions dans le plan de prévention ;
 Évaluation de la faisabilité, des responsabilités et des ressources nécessaires ;
 Organisation du suivi de la mise en œuvre du plan de prévention et de restauration de la sécurité ;

6 – RAPPORT, COMMUNICATION

Formalisation du rapport reprenant l'ensemble des éléments du REX ; contexte, chronologie, carte des causes, diagnostic des contributions, plan de prévention, modalités de mise en œuvre ;

Information et communication vers les professionnels, plan de formation ;

Surveillance de la récurrence par la vérification de la mise en œuvre effective des mesures de prévention ;

7 – LE CREX DANS LE PROCESSUS DE L'ÉVALUATION EXTERNE HAS

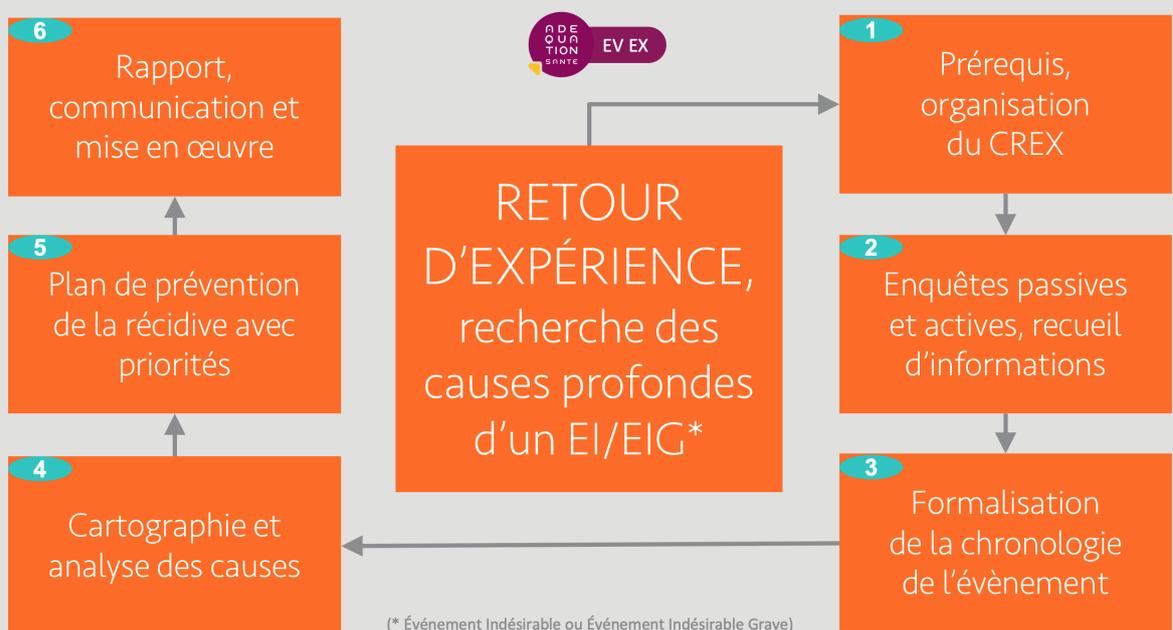
Les exigences en matière de gestion des événements indésirables et de recherche des causes seront passées en revue ;

Les critères impératifs et spécifiques seront ainsi passés en revue avec leurs éléments d'évaluation ;

De la même façon seront passées en revue les grilles d'évaluation issues de Calista ou Synae lors de l'évaluation interne telle que prévue dans le procédure de certification :

du traceur ciblé Gestion des événements indésirables graves ;

de l'audit système Maîtrise des risques ;



3720

Rappel et actualisation des méthodes et outils dont la maîtrise est incontournable ;
Mise en situation et exercices pratiques, recherche des causes immédiates et profondes de l'évènement étudié ;
Accompagnement de la mise en application pratique des connaissances ;
Formation-action, formation pratique, mise en situation, accompagnement pratique, coaching autant que nécessaire et requis par l'institution ;
Le dispositif pédagogique proposé sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique ;

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cartographie des connaissances ;
Présentation animée des méthodes et outils associés ;
Support de prise de notes structurées associé à la présentation méthodologique (livret pédagogique) ;
Documentation technique de référence ;
Dossier documentaire, procédures écrites et formulaires pour inspiration ;
Exemples et supports électroniques réutilisables ;
Remise de la documentation produite en séance en version électronique réutilisable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.
Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation (principe du DPC).
Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.
Évaluation « à chaud » des acquis et de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.

Évaluation différée à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés.

PRÉREQUIS

Être un acteur historique de la gestion des risques et avoir contribué à la dernière certification, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la sécurité des soins au bénéfice du patient.

PUBLIC

Corps médical ;
Équipe de soins ;
Cadres ;
Assistante sociale ;
Psychologue ;
Responsable qualité ;
Gestionnaire des risques ;
Membres de la Gouvernance ;
Pharmacien ;
Tout professionnel impliqué dans les soins au patient ou l'accompagnement de la personne accompagnée ;

BUDGET PÉDAGOGIQUE

Le budget pédagogique sera établi sur demande en fonction de la durée et de la densité du programme de formation requis par l'établissement.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

04 91 75 75 75

contact@adequationsante.com